

Déclaration de revenus – Vos trois chiffres

Si vous faites votre déclaration en ligne pour la première fois, il vous faudra trois chiffres :

- votre numéro fiscal ;
- votre numéro de déclarant en ligne ;
- votre revenu fiscal de référence

Votre numéro fiscal est composé de 13 chiffres. Il est particulier et individuel. Chaque membre du foyer fiscal en possède un.

Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus ou sur le courrier reçu cette année (si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente).

Votre numéro de déclarant en ligne est composé de 7 chiffres. Il figure aussi en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus ou sur le courrier reçu cette année si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente.

Formule de déclaration préremplie des revenus. Le document est intitulé "DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS". En haut à gauche, il y a le logo "cerfa" et les numéros "N°2042 K" et "N°10330 15". À droite, il y a des instructions : "Pour vous renseigner, un numéro... ou encore, une adresse internet... ou bien, adressez-vous au... Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse...". En bas, il y a un tableau "VOS IDENTIFIANTS POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR" avec trois cases : "VOTRE N° FISCAL" (1234567891234), "N° FISCAL DE VOTRE CONJOINT" et "N° TÉLÉDECLARANT" (1234567). Une date limite de dépôt est indiquée pour "Internet" et "Papier".

Le revenu fiscal de référence se trouve dans le cadre « vos références » de votre dernier avis d'impôt sur le revenu (ou zéro « 0 » pour les primo-déclarants qui étaient auparavant des personnes majeures rattachées au foyer fiscal de leurs parents).

Le revenu fiscal de référence se trouve également sur votre dernier avis de **taxe d'habitation** (notamment en l'absence d'avis d'impôt sur le revenu).

Extrait d'un avis d'impôt sur le revenu. Le document est intitulé "AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU". Il y a des champs "Vos références" avec : "Numéro fiscal (vous) : 1234567891234 C", "Numéro fiscal (conjoint) : cf. votre déclaration", "Numéro de télédeclarant : 31319", "Revenu fiscal de référence : 758 758081722433612345 A", et "Numéro FIP : 758 758081722433612345 A". À droite, il y a "Montant de votre impôt (en euro)" et "Date limite de paiement".

Lorsque vous avez ces trois chiffres, allez sur le site : impots.gouv.fr cliquez à droite sur : **vospace particulier** – puis sur le mot : **particulier**



il faudra peut-être entrer vos **trois chiffres** (n°fiscal, n° de déclarant, revenu fiscal de référence) puis cliquer sur : **accéder à la déclaration en ligne**. Et enfin sur : **commencer**.

Vous pouvez modifier à votre guise, et y revenir si nécessaire, jusqu'à la date limite.